

Domaine Public

Le 30 janvier 2023

**ARRETE TEMPORAIRE N° 051/2023**

Code Voie : 1062  
Boulevard Pasquale Paoli

Le Maire de la ville de BASTIA,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2211-1 et L2213-1 à L2213-6-1

**Vu** le Code de la route,

**Considérant** la demande en date du 20/01/2023 de l'établissement **BASSEUS & CIE « GEOX »** qui sollicite l'autorisation de réserver du stationnement dans le cadre des travaux de la boutique « GEOX » sis 14 boulevard Pasquale Paoli.

**ARRETE**

**Article 1** : Les prescriptions du présent arrêté entrent en application du **26/02/2023 à 07h00 au 12/03/2023 à 17h00**.

**Article 2** : Le stationnement est interdit **boulevard Pasquale Paoli** sur une longueur de 5 ml (1 place) aux endroits délimités par le demandeur.

**Article 3** : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place au minimum 48h00 avant sa date d'effet par le demandeur, qui est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou accident qui pourraient survenir du fait de son chantier.

**Article 4** : La présente autorisation est délivrée en contre partie du paiement par le pétitionnaire des droits prévus par la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2017 fixant les tarifs d'occupation du domaine public. Soit une redevance d'un montant de **120,00 euros**.

**Article 5** : Monsieur le directeur général des services de la ville de Bastia, Monsieur le directeur Départemental de la sécurité publique de Haute-Corse, Madame la directrice de la police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint déléguée



Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



FACTURE n° 0230000300007

01/01/2023 -> 31/12/2023

Mairie de Bastia  
Avenue Pierre GIUDICELLI  
20410 Bastia Cedex  
Tel : 04.95.55.97.24

Ets BASSEUX & CIE  
14, Boulevard Paoli  
20200 Bastia

Facture du 30/01/2023  
A régler avant le 31/03/2023

| Dénomination                                                                                                                   | Quantité* | P.Unitaire | P.Total       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|---------------|
| <b>Chantier</b>                                                                                                                |           |            |               |
| vehicule (jour/forfait)<br><small>Nombre de Jours 15,00 * Nombre de Vehicules 1,00 - Période : 26/02/2023 - 12/03/2023</small> | 15,00     | 8,00       | 120,00        |
| <b>Total (En Eur) :</b>                                                                                                        |           |            | <b>120,00</b> |

(\*) Quantite arrondie au centieme superieur

Talon à joindre au règlement

REDEVABLE : BASSEUX & CIE  
N° FACTURE : 0230000300007



DATE : 30/01/2023  
SOMME DUE: 120,00 €

Regisseur du Domaine Public  
Mairie de Bastia  
Avenue Pierre Giudicelli  
20410 BASTIA Cedex